

Cambridge University Press  
978-1-108-01944-6 - Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, Volume 1  
Edited by Auguste Bernard  
Frontmatter  
[More information](#)

---

CAMBRIDGE LIBRARY COLLECTION

*Books of enduring scholarly value*

**History**

The books reissued in this series include accounts of historical events and movements by eye-witnesses and contemporaries, as well as landmark studies that assembled significant source materials or developed new historiographical methods. The series includes work in social, political and military history on a wide range of periods and regions, giving modern scholars ready access to influential publications of the past.

**Cartulaire de l'Abbaye de Savigny**

The son of a printer and bookshop owner, Auguste Bernard (1811–68) quit his studies at the age of seventeen to become a typographer at the Parisian printing house of Firmin Didot, before becoming an editor with the royal printer. Bernard spent his leisure time collecting documents on the history of the people and customs of the ancient province of Forez (roughly, the area of the Loire valley). He is best known for his histories of typography and printing in France and Europe, his most celebrated work being his biography of Geoffroy Tory, the first French royal printer. He published in 1853 this collection in two volumes, containing the first printed transcriptions of the medieval charters of the Abbey of Savigny in northern France and the Abbey of Ainay in Lyon. Volume 1 contains the charters of the Abbey of Savigny, founded in the twelfth century.

Cambridge University Press

978-1-108-01944-6 - Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, Volume 1

Edited by Auguste Bernard

Frontmatter

[More information](#)

---

Cambridge University Press has long been a pioneer in the reissuing of out-of-print titles from its own backlist, producing digital reprints of books that are still sought after by scholars and students but could not be reprinted economically using traditional technology. The Cambridge Library Collection extends this activity to a wider range of books which are still of importance to researchers and professionals, either for the source material they contain, or as landmarks in the history of their academic discipline.

Drawing from the world-renowned collections in the Cambridge University Library, and guided by the advice of experts in each subject area, Cambridge University Press is using state-of-the-art scanning machines in its own Printing House to capture the content of each book selected for inclusion. The files are processed to give a consistently clear, crisp image, and the books finished to the high quality standard for which the Press is recognised around the world. The latest print-on-demand technology ensures that the books will remain available indefinitely, and that orders for single or multiple copies can quickly be supplied.

The Cambridge Library Collection will bring back to life books of enduring scholarly value (including out-of-copyright works originally issued by other publishers) across a wide range of disciplines in the humanities and social sciences and in science and technology.

Cambridge University Press

978-1-108-01944-6 - Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, Volume 1

Edited by Auguste Bernard

Frontmatter

[More information](#)

# Cartulaire de l'Abbaye de Savigny

*Suivi du Petit Cartulaire de l'Abbaye d'Ainay*

VOLUME 1:  
CARTULAIRE DE SAVIGNY

EDITED BY AUGUSTE BERNARD



CAMBRIDGE  
UNIVERSITY PRESS

Cambridge University Press  
978-1-108-01944-6 - Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, Volume 1  
Edited by Auguste Bernard  
Frontmatter  
[More information](#)

---

CAMBRIDGE UNIVERSITY PRESS

Cambridge, New York, Melbourne, Madrid, Cape Town, Singapore,  
São Paulo, Delhi, Dubai, Tokyo

Published in the United States of America by Cambridge University Press, New York

[www.cambridge.org](http://www.cambridge.org)

Information on this title: [www.cambridge.org/9781108019446](http://www.cambridge.org/9781108019446)

© in this compilation Cambridge University Press 2010

This edition first published 1853  
This digitally printed version 2010

ISBN 978-1-108-01944-6 Paperback

This book reproduces the text of the original edition. The content and language reflect the beliefs, practices and terminology of their time, and have not been updated.

Cambridge University Press wishes to make clear that the book, unless originally published by Cambridge, is not being republished by, in association or collaboration with, or with the endorsement or approval of, the original publisher or its successors in title.

Cambridge University Press

978-1-108-01944-6 - Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, Volume 1

Edited by Auguste Bernard

Frontmatter

[More information](#)

COLLECTION  
DE  
DOCUMENTS INEDITS  
SUR L'HISTOIRE DE FRANCE  
PUBLIÉS PAR LES SOINS  
DU MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
  
PREMIERE SÉRIE  
HISTOIRE POLITIQUE

Cambridge University Press

978-1-108-01944-6 - Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, Volume 1

Edited by Auguste Bernard

Frontmatter

[More information](#)

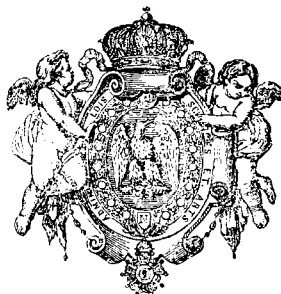
CARTULAIRE  
DE  
L'ABBAYE DE SAVIGNY

SUIVI  
DU PETIT CARTULAIRE DE L'ABBAYE-D'AINAY

PUBLIÉS  
PAR AUG. BERNARD

---

I<sup>re</sup> PARTIE. — CARTULAIRE DE SAVIGNY.



PARIS  
IMPRIMERIE IMPÉRIALE

---

M DCCC LIII

DIVISION DE L'OUVRAGE.



PREMIÈRE PARTIE.

|                                 | Pages. |
|---------------------------------|--------|
| AVANT-PROPOS . . . . .          | III    |
| INTRODUCTION . . . . .          | XXII   |
| CARTULAIRE DE SAVIGNY . . . . . | LXXIII |
| Notice historique . . . . .     | LXXV   |
| Texte du cartulaire . . . . .   | 1-547  |

DEUXIÈME PARTIE.

|                                                                                                                                      |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| CARTULAIRE D'AINAY . . . . .                                                                                                         | I    |
| Notice historique . . . . .                                                                                                          | III  |
| Texte du cartulaire . . . . .                                                                                                        | 551  |
| INDEX DES CARTULAIRES DE SAVIGNY ET D'AINAY . . . . .                                                                                | 705  |
| Index chronologique des actes de Savigny . . . . .                                                                                   | 707  |
| _____ d'Ainay . . . . .                                                                                                              | 752  |
| Index général des noms et des choses . . . . .                                                                                       | 763  |
| APPENDICES AUX CARTULAIRES DE SAVIGNY ET D'AINAY . . . . .                                                                           | 897  |
| I. Pouillé du diocèse de Lyon au XIII <sup>e</sup> siècle . . . . .                                                                  | 899  |
| II. _____ au XIV <sup>e</sup> siècle . . . . .                                                                                       | 934  |
| III. _____ au XV <sup>e</sup> siècle . . . . .                                                                                       | 952  |
| IV. _____ aux XVI <sup>e</sup> et XVII <sup>e</sup> siècles . . . . .                                                                | 980  |
| V. Pouillé général des paroisses composant l'ancien et le nouveau diocèse de<br>Lyon à la fin du XVIII <sup>e</sup> siècle . . . . . | 1008 |
| VI. Pouillé du diocèse de Mâcon au XVI <sup>e</sup> siècle . . . . .                                                                 | 1043 |
| VII. Fragment d'un pouillé du diocèse d'Autun au XI <sup>e</sup> siècle . . . . .                                                    | 1051 |
| VIII. Pancarte du droit de cire et d'encens dû à l'église de Lyon . . . . .                                                          | 1054 |
| IX. Pouillé des droits de cens, de parée, etc. dus à l'archiprêtré de Jarez . . . . .                                                | 1060 |

Cambridge University Press  
978-1-108-01944-6 - Cartulaire de l'Abbaye de Savigny, Volume 1  
Edited by Auguste Bernard  
Frontmatter  
[More information](#)

|                                                                                                                                                                                  | Pages. |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| ÉCLAIRCISSEMENTS. . . . .                                                                                                                                                        | 1067   |
| Nomenclature des subdivisions territoriales des diocèses de Lyon et de Mâcon,<br>et pays circonvoisins, aux ix <sup>e</sup> , x <sup>e</sup> et xi <sup>e</sup> siècles. . . . . | 1069   |
| Dictionnaire géographique. . . . .                                                                                                                                               | 1104   |
| Glossaire et explications de quelques mots. . . . .                                                                                                                              | 1159   |
| Variantes et rectifications. . . . .                                                                                                                                             | 1162   |

## AVANT-PROPOS.



Frappé, il y a plusieurs années déjà, de l'importance historique du cartulaire de Savigny, je résolus d'en faire l'objet d'une publication particulière. Je copiai dans ce but le seul exemplaire de ce précieux monument que j'eusse à ma disposition, celui de la Bibliothèque impériale; puis j'adjoignis à mon manuscrit toutes les pièces que je pus me procurer sur Savigny. Mais je m'aperçus bientôt que ces additions, qui allaient sans cesse grossissant, absorbaient le document essentiel, et que, si je les conservais dans mon livre, la publication perdrait, au point de vue de l'histoire générale, tout l'intérêt qu'elle pourrait gagner sous le rapport de l'histoire particulière de l'abbaye. Or, comme l'histoire de Savigny n'était pas le but principal de mon travail, je me décidai à changer de voie : j'écartai toutes les pièces étrangères au cartulaire que j'avais recueillies déjà, et je rétablis l'économie primitive du manuscrit, que j'avais modifiée pour leur donner place. C'est ce document que je publie aujourd'hui dans la Collection des documents inédits, conformément à une décision de l'ancien Comité des monuments écrits de l'histoire de France, auquel je l'ai soumis en 1849. J'ai collationné mon manuscrit sur toutes les copies connues, et je l'ai complété autant qu'il dépendait de moi par des notes et par l'addition d'un document du même genre, du même temps et du même pays, mais beaucoup moins considérable : je veux parler d'un cartulaire de l'abbaye d'Ainay, presque inconnu des historiens. Ce sont les deux plus anciens monuments de l'histoire du Lyonnais : à ce titre seul ils mériteraient déjà quelque

a.

intérêt, car le moraliste et le philologue y trouvent leur part comme l'historien; mais on va voir qu'ils ont un intérêt plus spécial, celui de jeter quelque lumière sur des questions historiques encore fort obscures. Toutefois, avant d'aborder ce sujet, je crois convenable d'entrer dans quelques détails préliminaires sur les différentes parties qui composent ce livre.

1<sup>o</sup> CARTULAIRE DE SAVIGNY.

La première comme la plus considérable et la plus importante portion est certainement celle qui renferme le cartulaire de Savigny. Ce document, compilé, dans la première moitié du XII<sup>e</sup> siècle, par ordre de l'abbé Ponce, qui gouverna l'abbaye de l'an 1111 à 1140 environ, s'arrêtait primitivement à cette dernière date; mais on y a joint plus tard une vingtaine de pièces, dont quelques-unes vont jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle. Je n'ai pas cru devoir retrancher ces pièces<sup>1</sup>, quoiqu'elles soient en désaccord avec le titre particulier du cartulaire, parce qu'elles font partie de toutes les copies aujourd'hui connues de ce document. Seulement je les ai séparées du livre de Ponce par le mot *Appendix* placé en forme de titre (page 509), mais entre crochets, pour indiquer qu'il ne se trouve pas dans le manuscrit.

Le manuscrit original de ce cartulaire n'existe plus, ou du moins n'est dans aucun dépôt connu. Il paraît qu'il en restait encore quelques fragments dans l'abbaye au XVIII<sup>e</sup> siècle, car François de Camps, abbé de Signy, ayant obtenu de Bossuet, alors abbé de Savigny, communication d'une copie plus moderne de ce document que conservait le monastère, nous apprend, dans une longue lettre qu'il écrivit à ce sujet à son confrère, et qui est datée de Paris, le 1<sup>er</sup> janvier 1703, qu'il y avait au commencement et à la fin du manuscrit deux feuillets d'une écriture plus ancienne. « Il paroît, dit-il, par ces quatre feuillets, qu'il y avoit un cartulaire plus ancien, qui paroît avoir été

<sup>1</sup> Elles sont, comme on le verra, inscrites sans aucun ordre, et quoique quelques-unes d'entre elles soient fort longues,

toutes ensemble n'égalent pas en étendue la quinzième partie du cartulaire proprement dit.

## AVANT-PROPOS.

v

écrit près de cent cinquante ans avant celui-ci. » François de Camps, à la vérité, semble croire que ces fragments appartenaient à un cartulaire plus ancien que celui de Ponce; mais ce n'est là qu'une opinion sans fondement, comme tant d'autres du célèbre abbé<sup>1</sup>. Ces fragments provenaient évidemment de l'ancienne copie, qu'un fréquent usage avait détériorée à la longue, et qu'on avait dû renouveler à une époque relativement moderne, mais déjà ancienne au xviii<sup>e</sup> siècle.

J'ai vainement cherché le volume qu'avait eu en mains l'abbé de Camps : il se trouve sans doute dans quelque bibliothèque particulière, où le hasard le fera découvrir un jour. En effet, de 1703 à 1791 il n'est survenu aucun événement qui ait pu causer la destruction de ce volume, alors fort connu des érudits, grâce aux extraits qu'en avait donnés J. M. de la Mure dans son Histoire du diocèse de Lyon; et depuis 1791 les archives de l'abbaye ont été conservées dans celles du département du Rhône. On a bien pu le soustraire, ainsi que beaucoup d'autres volumes, à ce dernier dépôt, tenu autrefois avec fort peu de soin; mais on y attachait trop d'importance au xviii<sup>e</sup> siècle pour l'avoir laissé périr.

Quoi qu'il en soit, on ne connaît plus aujourd'hui que quatre copies intégrales du cartulaire de Savigny : celle des bibliothèques publiques de Paris (Bibl. imp.), de Lyon (Bibl. de la ville), de Montpellier (Bibl. de la faculté de médecine), et la plus intéressante de toutes, celle qui provient de l'abbaye, et qui est devenue une propriété particulière par une circonstance déplorable. Il y en a eu sans doute un bien plus grand nombre, car il paraît que Samuel Guichenon et le conseiller Aubret en ont eu chacun une à leur disposition. Il pourrait donc se faire qu'on en retrouvât d'autres que celles que je viens de mentionner, et sur lesquelles seulement mon texte a été

<sup>1</sup> J'en citerai une bien plus étrange. Dominé par les idées *nationales* de son époque, il prétend trouver dans le cartulaire de Savigny la preuve que la domination bourguignonne n'était pas reconnue dans le Lyonnais au x<sup>e</sup> siècle! Il est inutile de

combattre cette erreur, qui est contredite par presque tous les actes du cartulaire. Il suffira au lecteur de comparer dans la table les articles des rois de France à ceux des rois de Bourgogne, à celui de Conrad particulièrement.

collationné; mais elles n'offriraient évidemment aucune variante importante.

Voici quelques renseignements sur les manuscrits qui m'ont servi à restituer le texte du cartulaire de Savigny. Je range ces manuscrits dans l'ordre de leur importance relative à mes yeux, en les indiquant par la lettre abrégative qui sert à les désigner dans les notes du livre.

1° *Ms. C.* Je l'ai indiqué ainsi parce qu'il a été acheté en 1834 aux héritiers de M. Cochard : c'est la copie du monastère. Elle forme un volume petit in-folio en papier, de cent cinquante-cinq feuillets de texte, d'une écriture qu'on peut à la rigueur faire remonter à la fin du xvi<sup>e</sup> siècle ou au commencement du xvii<sup>e</sup>. Outre les cent cinquante-cinq feuillets de texte, on trouve en tête une table des pièces composée de vingt-neuf feuillets non paginés, et quelques observations à la fin du volume, également non paginées. A l'époque de la Révolution, ce manuscrit fut déposé dans les archives du département de Rhône-et-Loire, avec tous les autres papiers de l'abbaye; mais quelques années après, M. Cochard, qui réunissait au titre de conseiller de préfecture celui de garde des archives du département, emporta ce volume chez lui, ainsi que quelques autres qui lui étaient nécessaires pour les publications historiques et statistiques dont il s'occupait; ce savant eut ensuite la négligence de garder ces volumes après sa destitution, en 1815, et ils restèrent chez lui jusqu'à sa mort, arrivée en 1834. Ils furent alors vendus avec les autres livres de sa bibliothèque par ses héritiers, qui eurent le tort de ne pas s'enquérir de la provenance de ces manuscrits. Voilà comment ce volume et beaucoup d'autres du même genre<sup>1</sup> sont devenus propriété particulière, de propriété publique qu'ils étaient<sup>2</sup>. Cette circonstance m'a empêché de tirer de ce manuscrit tout le parti qu'il

<sup>1</sup> Entre autres, le *Liber consuetudinum* de l'abbaye, précieux manuscrit fort souvent cité par Benoît Mailliard, qui fut acheté par M. de Verna père.

<sup>2</sup> Les héritiers Cochard ne purent l'i-

gnorer, car le fait était connu de tout le monde à Lyon. (Voyez ce qu'a écrit à ce sujet M. l'abbé Roux, dans une notice sur Savigny insérée dans l'Album du Lyon nais pour 1844, p. 174.)

## AVANT-PROPOS.

VII

était naturellement possible d'en tirer, le détenteur n'ayant autorisé qu'une collation sur les lieux. Cette collation a été faite avec beaucoup de soin, sur ma copie, par M. F. Z. Collombet, bien connu pour ses travaux d'érudition; mais on sait combien il y a loin d'une collation préparatoire sur manuscrit à une collation définitive sur l'imprimé<sup>1</sup>.

2° *Ms. M.* Je désigne ainsi la copie qui se trouve dans la bibliothèque de la faculté de médecine de Montpellier. Elle provient de Laurent Planelli de la Valette, pour qui elle avait été exécutée, comme le prouve une note inscrite sur le premier feuillet, et qui est ainsi conçue : « Cartulaire de l'abbaye de Savigny en Lyonnais, qu'on nomme vulgairement la pancarte de Savigny. Copiée pour M. de la Valette, sur l'original<sup>2</sup>, qui est dans ladite abbaye, en 1700<sup>3</sup>. » Cette note est de la main du secrétaire habituel de ce savant, car elle est d'une écriture identique à celle qu'on voit sur les gardes des manuscrits de la bibliothèque de Montbrison qui proviennent du même M. de la Valette<sup>4</sup>. C'est donc à tort qu'à la bibliothèque de la faculté de Montpellier on a classé ce volume parmi ceux qui proviennent de Guichenon, avec le n° xxxiii. L'historien de la Savoie, qui paraît avoir eu en effet à sa disposition une copie du cartulaire de Savigny, n'a pu posséder celle faite en 1700, puisqu'il est mort en 1664 : il faut au contraire ranger les manuscrits de Guichenon parmi les papiers de M. de la Valette, car ils proviennent de la bibliothèque de ce savant, qui s'en était rendu acquéreur.

<sup>1</sup> Mes craintes n'étaient malheureusement que trop fondées. Une nouvelle collation de ce manuscrit, faite par M. Collombet, sur les feuilles imprimées du cartulaire de Savigny, nous a fourni un nombre considérable de variantes; quoique elles soient généralement peu importantes, j'ai cru devoir les relever à la fin de l'ouvrage, afin de mettre le lecteur à même de juger du mérite de ce manuscrit, que je re-

grette vivement de n'avoir pu étudier de mes propres yeux.

<sup>2</sup> Il s'agit sans doute de la copie confiée trois ans plus tard à l'abbé de Camps, et qui avait remplacé l'original.

<sup>3</sup> On voit au-dessous de cette note un sceau en cire rouge portant les armes de M. de la Valette.

<sup>4</sup> Voyez mon Histoire du Forez, t. II: *Bibliographie forésienne*, p. 62.

Comme le précédent, ce manuscrit forme un volume in-folio en papier de cent cinquante-cinq feuillets de texte. L'écriture en est fort belle, au moins jusqu'au feuillet 74, où une autre main a pris le travail pour le continuer jusqu'à la fin. On trouve à la suite du cartulaire, dans cet exemplaire, une copie, assez défectueuse, il est vrai, mais la seule qu'on connaisse, de la lettre de l'abbé de Signy dont j'ai parlé plus haut. On verra plus loin comment ce volume est devenu la propriété de la bibliothèque de la faculté de Montpellier.

3° *Ms. L.* Ce manuscrit, qui se trouve dans la bibliothèque de la ville de Lyon, semble transcrit par la même main que le commencement du précédent. Comme les deux autres, il forme un volume in-folio en papier de cent cinquante-cinq feuillets de texte. Rien n'indique son origine. Peut-être a-t-il été transcrit pour l'établissement dans lequel il se trouve. Il diffère un peu des deux autres quant aux formules. On dirait que le scribe a voulu resserrer son texte, dans la crainte de ne pas pouvoir mettre chaque page dans une des siennes. Ainsi, où les autres manuscrits portent, par exemple : « Hic campus situs est in pago Lugdunensi, in agro Forensi, in villa quæ dicitur... » celui-ci porte seulement : « Hic campus est in pago Lugdunensi, agro Forensi, villa . . . » Le fond, comme on voit, reste le même, sauf les omissions. On a joint postérieurement, au volume de la bibliothèque de Lyon, d'abord, à la fin, une série de quatorze notices en français d'actes relatifs à l'abbaye de Savigny; puis, en tête du livre, une copie, malheureusement fort inexacte, des statuts de 1493, conservés dans les archives du Rhône.

4° *Ms. P.* Cette copie se trouve à Paris, dans la Bibliothèque impériale, où elle est inscrite sous le n° 35 de la série des cartulaires. Elle paraît être du XVII<sup>e</sup> siècle, et forme un volume in-folio en papier, dont le cartulaire proprement dit occupe cent cinquante-sept feuillets : le chiffre 155, inscrit sur le dernier, est fautif. Le copiste a omis, peut-être avec intention, de coter deux feuillets, au moins dans une des séries de folios, car il y en a plusieurs, dont on ne comprend pas le but, si ce n'est de dissimuler les fautes du copiste. Je m'explique :

## AVANT-PROPOS.

IX

le scribe chargé de cette transcription n'ayant pas suivi la copie page pour page, comme c'était l'usage, a omis plus de vingt chartes, soit par inadvertance, soit, ce qui est plus probable, pour rester dans la limite des cent cinquante-cinq feuillets qui lui avait été assignée. N'ayant pu néanmoins finir au cent cinquante-cinquième, il aura trouvé commode, pour éviter toute vérification, de donner au dernier feuillet le numéro 155. Ce manuscrit est sans doute venu enrichir la Bibliothèque à l'époque de la Révolution, quoiqu'il porte un timbre d'époque postérieure, celle de la Restauration. On lit sur la marge intérieure du recto du feuillet coté *cii* et *ciii* la note suivante, qui servira peut-être à faire découvrir sa provenance réelle : « Scellé à l'Arbresle, le quatorze avril 1758. Reçu vingt-quatre sols. RAYMOND. » Cette indication semblerait prouver que ce volume appartenait à l'abbaye de Savigny ou à l'un de ses prieurés, qui eut à l'exhiber pour quelque procès, comme pièce officielle. Presque toutes les pages sont ornées en haut et en bas de dessins grossiers représentant, en général, des branches d'arbustes à fleurs, et accompagnées des monogrammes de Jésus et Marie (IHS, MRA). Malgré ses imperfections, ce manuscrit est intéressant, parce que la première page du texte est ornée d'un plan de l'abbaye à vol d'oiseau, très-grossier, il est vrai, mais pouvant cependant donner une idée de l'ensemble des bâtiments du monastère au *xvii*<sup>e</sup> siècle.

Comme on le voit, chaque copie offre un intérêt particulier : la première par son origine, la seconde par son cachet d'authenticité et la lettre de l'abbé de Signy, la troisième par les pièces qui l'accompagnent, et la quatrième par son plan visuel.

Outre les quatre manuscrits que je viens de faire connaître, j'ai eu, pour m'aider dans mon travail de collation, voire même pour les rectifier tous quatre au besoin, un autre manuscrit précieux de la Bibliothèque impériale, dont il convient de dire un mot ici : c'est une analyse du cartulaire de l'abbé Ponce, faite au *xv*<sup>e</sup> siècle, par Benoît Mailliard, sur l'original même. Il m'a aidé à rectifier beaucoup de noms propres défigurés par les copistes des autres manuscrits, et

à restituer quelques noms de lieux dont l'ancienne dénomination a été changée, et est maintenant complètement oubliée. Les variantes empruntées à ce manuscrit sont indiquées par les deux initiales de Benoît Mailliard (BM.).

Je n'ai pas besoin de mentionner ici tous les autres ouvrages, tant manuscrits qu'imprimés, qui m'ont servi à restituer quelques parties isolées du texte; il me suffira de nommer les principaux : ce sont le *Gallia christiana*, la *Bibliotheca Sebusiana*, de Guichenon, l'Histoire du diocèse de Lyon de J. M. de la Mure, et les manuscrits de dom Estiennot qui sont à la Bibliothèque impériale. Je ne dois pas oublier de dire que plusieurs actes importants ont pu être restitués d'après les originaux, qui sont encore dans les archives du Rhône. Mais tous ces renseignements seront consignés à leur place naturelle.

En l'absence d'un manuscrit original régulateur, j'ai dû adopter pour mon texte celle des leçons des diverses copies qui me paraissait la meilleure, et placer les autres en notes. C'est le plus souvent sur les noms propres qu'ont porté mes rectifications, parce qu'il importait peu de relever scrupuleusement les variantes des mots communs, la plupart de ces dernières ne provenant que des négligences des copistes<sup>1</sup>, qu'il était facile de reconnaître et inutile de constater. Il en est autrement pour les noms propres. J'ai eu soin de conserver toutes les dissemblances orthographiques de ces mots, même lorsqu'elles se produisaient dans un même acte, parce qu'elles peuvent servir à restituer la véritable orthographe du nom, et qu'il ne m'appartenait pas de décider entre les différentes formes, quelque étranges que parussent certaines d'entre elles. C'est, au reste, un in-

<sup>1</sup> J'aurais grossi prodigieusement le volume, si j'avais signalé toutes les variantes des manuscrits pour certains mots qui sont écrits tantôt d'une manière tantôt d'une autre dans une même copie. Ainsi, où l'un porte *reditibus*, on lit dans l'autre *redditibus*; où l'un a *deffinitio*, l'autre porte *definitio*, et réciproquement. Je n'ai

pas relevé non plus toutes les variantes relatives à l'*œ*, qui est fort souvent écrit avec *e*. Dans les noms propres même, il y a quelques variantes que je n'ai pas cru devoir relever : telle est celle du nom de Jean, qui est écrit indifféremment *Johannes* ou *Joannes*, etc.

## AVANT-PROPOS.

xi

convénient auquel remédie la table, en réunissant toutes les variantes sous un même mot, au moyen de renvois successifs. Les seules innovations que je me sois permises sont : 1° l'intercalation dans le texte de quelques mots qui m'ont paru indispensables pour son intelligence, et que j'ai placés entre crochets pour indiquer leur origine; 2° l'addition d'un numéro d'ordre à chaque charte, pour faciliter les recherches. Cette addition était si nécessaire, que le conseiller Aubret l'avait faite à sa copie, comme je l'ai constaté dans les notes de la charte 941.

Le cartulaire de Savigny renferme plusieurs monogrammes ou groupes de lettres distincts. Quoiqu'ils diffèrent tous plus ou moins de ceux déjà publiés, je n'ai pas jugé nécessaire de les reproduire, à cause du peu d'authenticité de nos copies, qui sont toutes modernes. Je signalerai seulement deux de ces groupes, que je n'ai vus nulle part encore. Le premier se trouve sur un acte de 1084, imprimé pages 426-27. A la suite du monogramme fort complet de l'empereur Henri, à peu près semblable à celui qui est gravé dans le Glossaire de Du Cange sous le n° 40, on voit un groupe distinct qui a cette forme **Æ**, et dont la signification est assez difficile à déterminer. Le second se trouve sur une bulle du pape Pascal II, imprimée pages 424-25. Au lieu du monogramme *Benevalet*, qui est bien connu<sup>1</sup>, on en voit un plus simple, qui pourrait signifier seulement *Benevale*. Il est figuré à peu près ainsi **ÆE**. Les autres monogrammes dont je n'ai rien à dire sont : 1° celui qui est dans une bulle du pape Calixte II, imprimée pages 476-77 : c'est le *Benevalet* ordinaire; 2° celui qui se trouve dans un diplôme de l'empereur Lothaire, daté de 852, et imprimé pages 546-47 : il est conforme au n° 13 du Glossaire de Du Cange; 3° celui qui est dans un diplôme du roi Lothaire, daté de 951, et imprimé pages 95-96 : il est peu différent du n° 72 du Glossaire; 4° enfin celui du roi Conrad le Pacifique, joint à un acte de 976, imprimé pages 88-90 : il diffère de celui publié dans le

<sup>1</sup> Voyez le Glossaire de Du Cange au mot *Benevalet*, et les *Éléments de paléographie*, par M. de Wailly, t. II, pl. XII.

Glossaire; mais il pourra être imprimé un jour d'après l'original, qui existe dans les archives de la ville de Lyon<sup>1</sup>, comme je l'ai dit dans les notes jointes à cette pièce.

## 2° CARTULAIRE D'AINAY.

Comme complément naturel du cartulaire de Savigny, il convenait de publier un autre monument du même genre, le petit cartulaire d'Ainay, dont la Bibliothèque impériale possède l'original, et vraisemblablement l'unique exemplaire. C'était une bonne occasion d'assurer ce précieux document historique contre de nouvelles vicissitudes, après toutes celles qu'il a éprouvées déjà, et qui l'ont si déplorablement mutilé. La réunion dans le même livre des deux plus anciens monuments écrits de l'histoire du Lyonnais devait d'ailleurs contribuer à les éclairer l'un et l'autre.

Le cartulaire d'Ainay est un petit volume in-quarto couvert en basane verte. Il se compose de cent un feuillets en parchemin; sauf quelques pages de la fin, il date du xii<sup>e</sup> siècle. Plusieurs feuillets semblent palimpsestes : les nombreuses déchirures qu'on y trouve paraissent avoir été produites par l'instrument employé à gratter le parchemin.

Ce cartulaire se composait jadis de quinze cahiers de huit feuillets chacun (sauf l'avant-dernier qui en a dix, et le dernier qui n'en a que trois); mais il manque les deux premiers, qui ont disparu depuis longtemps, et qu'on n'a plus l'espoir de retrouver. Les treize cahiers restants portent au bas de la *dernière* page les lettres ou *signatures* suivantes : C, D, E, F, G, H, I, K, L, M, N; les deux derniers cahiers, qui sont irréguliers, comme on vient de le voir, et qui auraient dû recevoir les lettres O et P, n'ont point de signatures.

Les deux cahiers manquants (A et B) comprenaient vingt-trois chartes, si l'on s'en rapporte aux numéros d'ordre portés sur le car-

<sup>1</sup> Depuis, cette pièce et beaucoup d'autres d'un intérêt général ont été restituées aux archives du département du Rhône,

dont elles avaient été distraites de différentes façons. (Voyez ce que j'ai dit déjà page vi.)

## AVANT-PROPOS.

XIII

tulaire, et qui nous apprennent que nous avons la fin de la vingt-quatrième. Ces numéros d'ordre, écrits en chiffres romains, se poursuivent, non sans quelques erreurs, jusqu'au nombre ccxxiiii, après lequel se trouvent plusieurs chartes non numérotées. Le chiffre total devrait donc être beaucoup plus considérable; mais, en définitive, en tenant compte des erreurs du scribe, il n'y avait en tout que deux cent vingt-quatre chartes. Or, comme il faut défalquer les vingt-trois premières, complètement perdues, il n'en reste plus que deux cent une, dont quelques-unes même en simple fragment, particulièrement la première et la dernière.

Ce manuscrit entra de fort bonne heure dans la bibliothèque de Laurent Planelli de la Valette, comme on le voit par l'inscription suivante qu'on lit sur une étiquette en maroquin rouge encadrée : CARTVLAIRE DE LABBAYE DAISNAY DES ANN. 950 IVSQVE A 1032. M. DE LA VALETTE<sup>1</sup>. Cette inscription, appliquée sur le plat de la couverture, prouve, au reste, que le volume était déjà privé de ses deux premiers cahiers au xvii<sup>e</sup> siècle. Il avait en outre éprouvé un autre grave accident : la pourriture avait rongé le haut du manuscrit, et plusieurs lignes avaient complètement disparu sur la moitié des feuillets restants.

Voici quelques particularités qui pourront peut-être servir à fixer, plus exactement que je ne l'ai fait, l'âge de ce manuscrit. L'æ est figuré de quatre façons diverses : æ, ae, e, e. Les deux lettres *et* sont toujours représentées par un & qui a la forme d'un æ, non-seulement dans le milieu des mots, mais encore lorsqu'elles appartiennent à des mots différents qui se suivent; en conséquence, ces mots sont réunis dans le manuscrit. Les *i* ne portent pas de point, mais il y en a un sur les *y*. Généralement, lorsque les voyelles *a*, *e*, *i*, sont répétées dans le même mot, elles sont surmontées chacune d'un accent aigu : ááááá (pour *Aalons*), vinée (pour *vinee*), Fulcherii (pour *Fulcherii*), etc. Les abréviations sont comme dans les autres manuscrits du xii<sup>e</sup> siècle. Il n'y a pas d'autre signe de ponctuation que des points.

<sup>1</sup> Ce cartulaire était encore dans les archives de l'église de Lyon en 1696. (Voy.

Menestrier, *Histoire consulaire de Lyon*, preuves, p. 1.)

A l'impression, j'ai suivi aussi exactement que possible le manuscrit. Ainsi j'ai reproduit la diphthongue *æ* avec ses diverses formes, et pour cela l'Imprimerie impériale a dû faire graver un type qui n'existe pas dans l'alphabet latin (l'ę<sup>1</sup>). Ne pouvant figurer les abréviations, ce qui d'ailleurs aurait rendu le document inintelligible pour le commun des lecteurs, je les ai toutes restituées, sauf le cas où le sens pouvait être douteux. Pour ces restitutions, j'ai eu soin de suivre l'orthographe la plus habituelle du manuscrit, et d'employer, par exemple, les *ę* à la place des *æ*. J'ai ponctué le texte pour le rendre clair à la lecture : c'est une amélioration qui n'a pas d'inconvénient, puisqu'on sait que les manuscrits anciens n'ont pour toute ponctuation que des points assez rares, et placés d'une façon fort irrégulière. Sauf les cas où la prononciation pouvait être douteuse, c'est-à-dire dans quelques noms propres, j'ai remplacé par leurs signes actuels (*j* et *v*) l'*i* et l'*u* consonnes; mais j'ai conservé religieusement les barbarismes et les fautes d'orthographe, parce qu'ils ont un véritable intérêt au point de vue de la philologie, et peuvent souvent expliquer la forme actuelle de certains mots de notre langue. C'est ainsi que dans l'altération si fréquente du mot *aut*, réduit habituellement aux deux lettres *au*, nous avons l'origine du mot français *ou*. Ailleurs<sup>2</sup> nous trouvons le mot *avec* rendu par *aucum*, qui semble en être le type primitif; *Belveder* écrit *Belvéér*<sup>3</sup>, dont on a fait ensuite *Beauvoir*. Quant aux articles *le*, *la*, *les*, etc. ils sont très-fréquents dans les chartes du xi<sup>e</sup> siècle. Nous trouvons même dans une charte du x<sup>e</sup> des mots et presque des phrases<sup>4</sup> en roman, telles que celle-ci, par exemple : « dis lo senterio « que pergit ab Asolia invers Sancti Laurentii » (du sentier qui va d'Asole [ou de l'Asole, rivière] vers Saint-Laurent). Du reste, j'ai rectifié toutes les fautes reconnues et signalées par le scribe lui-même,

<sup>1</sup> On n'a pu se servir de cette lettre que dans le texte; si on avait voulu l'employer dans les notes, dans les titres, etc. il aurait fallu graver un trop grand nombre de poinçons. Dans ces cas exceptionnels, on

a laissé l'*e* simple, qui, du reste, est presque aussi fréquent que l'*e* à cédille.

<sup>2</sup> Cart. d'Ainay, ch. 6.

<sup>3</sup> Cart. de Savigny, ch. 775.

<sup>4</sup> Cart. d'Ainay, ch. 189.

## AVANT-PROPOS.

xv

soit à l'aide de lettres superposées, soit au moyen de points placés sous certaines autres. J'ai dû ajouter fort souvent le mot *etc.* dans les formules, parce que le copiste a abrégé ces dernières sans aucune espèce de règle, et qu'il était bon d'avertir le lecteur de ces réticences. Ne pouvant écrire certains mots en interligne, comme dans l'original, je les ai placés dans le texte, mais en *italique*, et en prévenant de la transposition, afin qu'on sût que ce sont des gloses dont on peut à la rigueur contester l'exactitude. J'ai aussi ajouté quelques mots et même des lettres à certains mots, dans l'intérêt du sens; mais les uns et les autres sont entre crochets, pour qu'on sache bien d'où ils viennent. Enfin j'ai essayé de suppléer les lacunes produites dans le manuscrit par la moisissure, et je crois avoir assez complètement réussi; mais, pour qu'on puisse distinguer la restitution du texte original, j'ai fait imprimer en *italique* et entre crochets les parties restituées. Le P. Menestrier, qui a eu communication de ce volume à l'époque où il s'occupait de la rédaction de son Histoire consulaire de Lyon<sup>1</sup>, a essayé aussi de combler quelques-unes de ces lacunes dans l'impression qu'il a faite de dix-huit des chartes du cartulaire d'Ainay (ce sont les n<sup>os</sup> 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 13, 15, 17, 18, 21, 22, 25, 47, 53, 66, 190<sup>2</sup>). Enfin, comme dans le cartulaire de Savigny, j'ai mis un numéro d'ordre aux chartes, sans avoir égard à celui qui existait déjà et que j'ai néanmoins conservé à titre de renseignement. Les chiffres que j'ai inscrits en tête de chaque pièce vont régulièrement du numéro 1 au numéro 201.

Comme on vient de le voir, ce volume provient de la bibliothèque de Planelli de la Valette, aussi bien que l'exemplaire du cartulaire de Savigny qui se trouve dans la bibliothèque de la faculté de Montpellier. Il convient de dire comment l'un et l'autre sont arrivés à leurs destinations respectives. Planelli de la Valette, président des trésoriers de France, l'un des fondateurs de l'Académie de Lyon, s'était plu à recueillir tous les documents qu'il avait pu se procurer sur les

<sup>1</sup> *Hist. cons. de Lyon*, preuves, p. 1.<sup>2</sup> *Ibid.* p. III et suiv.

trois provinces du gouvernement qui avait cette ville pour chef-lieu, le Lyonnais, le Forez et le Beaujolais, et était parvenu à former ainsi le plus riche fonds d'histoire locale qu'il soit possible d'imaginer. Vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la plus grande partie de ses richesses littéraires fut transportée au château de Thorigny, près de Sens, par l'un de ses petits-fils. Ce dernier ayant émigré à l'époque de la Révolution, ses livres furent confisqués et déposés provisoirement dans la bibliothèque d'Auxerre<sup>1</sup>. En 1805, MM. Chardon de la Rochette et Prunelle furent chargés par le Gouvernement d'explorer les bibliothèques de province, afin de répartir d'une manière équitable entre tous les établissements littéraires de la France les ouvrages dont quelques-uns seulement avaient hérité par suite des événements politiques. C'est grâce à cette mission, qui fut particulièrement favorable à la bibliothèque de la faculté de Montpellier, à laquelle M. Prunelle était alors attaché, que le cartulaire d'Ainay parvint à la Bibliothèque impériale, en même temps que la copie du cartulaire de Savigny écrite pour M. de la Valette, et les papiers de Guichenon provenant de la même source, allèrent à Montpellier.

3<sup>o</sup> TABLES.

Pour ne pas compliquer inutilement les recherches, j'ai réduit les tables à deux : une table chronologique des actes, distincte pour chaque cartulaire, et une table générale des noms et des choses, qui les comprend tous deux.

*Table chronologique.* Cette table donne un sommaire de chaque pièce, pris dans le corps même de l'acte, et non sur le titre qu'il porte dans le manuscrit, lequel est souvent inexact et presque toujours incomplet. Afin de ne pas absorber inutilement trop d'espace, j'ai résumé autant que possible ce sommaire, où je me suis attaché seulement à mentionner quatre choses : l'objet de l'acte, le nom du lieu dont il est question, et les noms des deux parties. Pour plus de

<sup>1</sup> Voyez, sur les vicissitudes de la bibliothèque de Planelli de la Valette, un article que j'ai publié dans la Revue du Lyonnais, n<sup>o</sup> d'octobre 1853.

## AVANT-PROPOS.

xvii

concision, lorsqu'il s'agit d'une donation, d'une vente, etc. je cite l'abbé qui figure dans l'acte comme représentant le monastère, quoiqu'il ne soit souvent nommé, par humilité, que d'une manière toute passive. Cette mention de l'abbé sert elle-même de renseignement chronologique, et dispense de mentionner le monastère ou les différents établissements qui en dépendaient et auxquels étaient faites les donations. Quant aux dates que j'ai assignées aux actes, j'ai fait tout ce qui dépendait de moi pour arriver à la plus grande exactitude possible, recourant non-seulement aux synchronismes que pouvait m'offrir le document lui-même, mais encore mettant à profit mes études particulières sur le Lyonnais; toutefois, je n'ai pas la prétention d'avoir toujours rencontré juste. Les personnes qui ont fait des recherches analogues me pardonneront facilement les erreurs que j'ai pu commettre, sachant combien ce travail est ardu; les autres n'y attacheront probablement pas assez d'importance pour m'en faire des reproches. En tout cas, je préviens le lecteur que, s'il trouve quelque différence dans la date inscrite en marge d'un acte et celle que cet acte porte dans la table, c'est la dernière qu'il devra adopter, parce qu'elle est le résultat de nouvelles investigations. Il est bon de se rappeler aussi que les chiffres de la table renvoient au numéro des chartes et non aux pages.

*Table générale.* J'avais d'abord l'intention de faire des tables distinctes pour les *lieux*, les *personnes* et les *choses*; mais, tout bien considéré, il m'a paru préférable de fondre ces trois tables dans une seule. Il arrive souvent, en effet, que lorsqu'on rédige plusieurs tables, le lecteur, ne prenant pas garde au titre particulier de chacune d'elles, cherche vainement, dans celle où il ne peut se trouver, le renseignement dont il a besoin. Une autre considération m'a déterminé à ne faire qu'une table, c'est que très-fréquemment, aux époques qu'embrassent nos deux cartulaires, les noms de personnes sont empruntés à des noms de lieux : la réunion des uns et des autres dans la même nomenclature peut donc être d'un grand secours à ceux qui s'occupent de la restitution moderne des seconds. Cette réunion,

## XVIII

## AVANT-PROPOS.

au reste, n'est pas moins utile aux philologues, car presque tous les noms de lieux anciens ont un sens, souvent ignoré, il est vrai, aujourd'hui, mais qu'une bonne table peut faire retrouver.

Le même motif m'a porté à fondre dans la table du cartulaire de Savigny celle du cartulaire d'Ainay; et comme dans l'un et l'autre cas les chiffres renvoient aux numéros des actes, et non aux pages, j'ai dû distinguer ce qui se rapporte au cartulaire d'Ainay par un astérisque (\*), attendu que les deux cent un numéros dont se compose ce dernier auraient été confondus avec les deux cent un premiers numéros de Savigny. Je renvoie pourtant quelquefois aux pages, mais c'est seulement lorsqu'il s'agit d'un hors-d'œuvre tel que les notices qu'a jointes le compilateur du cartulaire de Savigny aux noms des abbés Gausmar et Dalmace, ou des notes un peu longues que j'ai ajoutées à certaines chartes, ou enfin d'actes formant plusieurs pages, comme cela se présente fort souvent dans la dernière partie du cartulaire de Savigny.

Pour rendre la table générale aussi utile que possible, j'y ai présenté les matières sous différents aspects, multipliant les nomenclatures et les renvois. Autant j'ai cru pouvoir resserrer la table chronologique, autant j'ai cru devoir développer l'autre, qui est comme le résumé du livre lui-même. Une bonne table est le complément essentiel d'un livre du genre de celui-ci. Ainsi, au mot *Abbé*, je renvoie au nom de chaque abbaye; au nom de l'abbaye, je donne la nomenclature des abbés, et au nom de l'abbé, la nomenclature des actes qui le concernent. Non-seulement j'ai consigné avec soin, au nom de chaque localité possédant une église, le nom du patron de celle-ci lorsqu'il était mentionné, mais encore j'ai donné la nomenclature distincte des églises et chapelles. Aux mots *Pagus* et *Ager*, j'ai nommé tous les *pagi* et *agri* cités, renvoyant pour les détails au nom propre des localités. De plus, pour qu'on ait de suite, dans l'ordre alphabétique latin, les noms de lieux dont j'ai pu retrouver la situation, j'ai ajouté entre parenthèses leur nom français actuel. Ce renseignement, combiné avec le Dictionnaire géographique qui termine l'ouvrage,

## AVANT-PROPOS.

XIX

donnera le moyen de trouver facilement les noms de lieux mentionnés, soit qu'on ne connaisse que leur nom latin, soit, au contraire, qu'on ne connaisse que leur nom français.

Pour les noms de personnes, j'ai procédé d'une manière analogue. Ainsi je mentionne d'abord celles qui n'ont qu'un seul nom, comme *Abbo*, *Bernardus*, etc. en accompagnant ce nom de tous les renseignements qui peuvent servir à constater l'identité de la personne, *comte*, *évêque*, *abbé*, etc. ou bien *fils*, *frère*, *mari*, etc. de tel ou tel; ensuite viennent les personnes qui ont deux noms, c'est-à-dire un nom propre et un nom patronymique, renvoyant pour ces dernières au nom patronymique, où je réunis tous les membres d'une même famille, en les distinguant les uns des autres, autant que cela est possible, du moins, car on comprend combien il est facile de se tromper lorsqu'il s'agit d'actes sans dates positives. Ainsi il doit m'être arrivé parfois de réunir sous un même nom des personnages distincts, mais que rien ne me mettait à même de distinguer, et réciproquement de faire deux individus d'un seul. Mais, le lecteur une fois prévenu, cela n'a pas grand inconvénient.

En adoptant, pour rédiger la table, le numéro des chartes et non celui des pages, j'ai pu l'abrégé beaucoup, et la rendre analytique. Ainsi, au lieu de répéter un nom autant de fois qu'il paraît dans l'acte, il m'a suffi de le mentionner une fois avec la qualité qui lui convient, soit celle de donateur, de vendeur, d'acquéreur, etc. De même pour les autres personnes. Le mot abrégé *scrip.* indique que l'individu cité a été le rédacteur de l'acte dont le numéro suit (*scripsit*). Je n'ai pas jugé convenable de me servir du mot *amanuensis*, qui ne paraît pas une seule fois dans l'un ou l'autre cartulaire, et qui ne semble pas avoir été en usage dans le Lyonnais. Le mot *scriptor* est au contraire fort souvent employé dans les chartes de ce pays au XI<sup>e</sup> siècle, et particulièrement dans le cartulaire de Beaujeu<sup>1</sup>, avec le sens d'écrivain rédacteur d'un acte.

<sup>1</sup> Les archives du Rhône possèdent encore un fragment de ce précieux monument.

On trouvera dans la table des surnoms étranges, tels que ceux de *Torticollus*, *Duratalingua*, *Incatenatus*, etc. etc. qui font connaître l'origine des noms propres. Souvent même il arrive qu'on ne peut distinguer si un surnom de ce genre est un véritable nom ou l'indication d'une qualité, d'un défaut, d'une profession. Tels sont, par exemple, ceux de *monachus*, *clericus*, *monayor*, *dapifer*, *caballarius*, *faber*, etc. Mais ce n'est pas ici le lieu d'aborder l'intéressante étude de l'histoire des noms propres, qui est encore à faire, malgré le livre de M. Eusèbe de Salverte.

On trouvera peut-être que j'ai restitué bien peu de noms de lieux. J'aurais pu être sans doute beaucoup plus libéral de restitutions, si je l'avais voulu; je pouvais, en effet, donner un nom français à presque tous les noms de lieux latins, car j'ai fait pour ce travail le dépouillement de toutes les cartes du Lyonnais (Cassini, le Dépôt de la guerre, les cartes départementales, les cartes cantonales, etc.); ce dépouillement m'a fourni plus de vingt mille articles, parmi lesquels j'aurais certainement trouvé tous les *à peu près* qui m'auraient convenu; mais je n'ai pas voulu induire le lecteur en erreur, en lui inspirant une confiance que je n'avais pas moi-même. Je n'ai donné que les noms qui me paraissaient certains. Pour les renseignements géographiques qui ne pouvaient trouver place dans la table, il conviendra de recourir au Dictionnaire géographique.

## 4° APPENDICES.

J'ai réuni sous ce titre divers documents d'un grand intérêt pour la géographie historique du Lyonnais. On y trouvera d'abord une série de pouillés officiels qui donnent la nomenclature exacte des paroisses du diocèse de Lyon depuis le XIII<sup>e</sup> siècle jusqu'à la Révolution. C'est le complément naturel des cartulaires, qui nous fournissent des détails sur les circonscriptions antérieures. J'ai élucidé autant qu'il dépendait de moi ces documents à l'aide de nombreuses notes. J'ai écrit toutes ces notes en français, afin qu'elles pussent concorder entre elles d'un bout à l'autre de l'Appendice, qui forme un tout com-

## AVANT-PROPOS.

XXI

plet, quoique composé de pièces en grande partie latines. D'ailleurs, comme on le verra, toutes les nomenclatures de ces pouillés, quoique renfermées dans un cadre latin, sont écrites en français. C'est pourquoi je n'ai pas jugé nécessaire de les accompagner de leur restitution. Je me suis contenté de donner celle du premier pouillé, comptant sur la sagacité du lecteur pour reconnaître les noms modernes sous l'ancienne orthographe, si mobile au moyen âge.

Outre les pouillés du diocèse de Lyon, j'ai cru devoir en publier un du diocèse de Mâcon, diocèse qui est fort souvent mentionné dans nos deux cartulaires, et qui d'ailleurs fut en grande partie fondu dans le Lyonnais.

Après cela viennent deux pièces précieuses qui ont un certain rapport entre elles, quoique relatives à des époques et à des pays différents : la première est un fragment de pouillé du diocèse d'Autun au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle; l'autre, le tableau des droits de cire et d'encens dus à l'église de Lyon au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle. J'aurai occasion de parler de l'une et de l'autre dans l'introduction.

L'Appendice se termine par une pièce fort curieuse, qui fait connaître une subdivision de l'archiprêtré en usage dans le Lyonnais au <sup>xv</sup><sup>e</sup> siècle.

5<sup>o</sup> ÉCLAIRCISSEMENTS.

J'ai divisé cette section en trois parties distinctes :

Dans la première, j'ai mis tout ce qui est relatif aux divisions territoriales des diocèses de Lyon, Mâcon, etc. aux <sup>ix</sup><sup>e</sup>, <sup>x</sup><sup>e</sup> et <sup>xi</sup><sup>e</sup> siècles.

La seconde est un Dictionnaire géographique, faisant connaître la situation des lieux cités dans l'ouvrage et qui ont pu être restitués.

La troisième est un glossaire des mots barbares et autres qui demandaient une explication.

Cette section se termine par la liste des variantes qui n'ont pu être relevées qu'après l'impression.

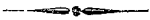
Enfin l'ouvrage est accompagné d'une carte destinée à éclaircir toutes les questions de géographie locale. Cette carte, dont le fond

noir représente les diocèses de Lyon et de Mâcon tels qu'ils étaient vers le milieu du <sup>xviii</sup><sup>e</sup> siècle, avant qu'ils aient été modifiés, et que le premier ait été réduit par la création à son détriment du diocèse de Saint-Claude, comprend aussi ce dernier diocèse, dont elle donne les limites exactes. Elle fournit ainsi le moyen de faire l'histoire de trois des anciens diocèses de la France <sup>1</sup>. Sur le fond de cette carte diocésaine, qui est en noir, j'ai tracé en rouge tous les éléments que j'ai pu recueillir sur les divisions administratives de ces pays au <sup>x</sup><sup>e</sup> siècle. Comme c'est le premier travail de ce genre entrepris sur le Lyonnais, il n'est pas besoin de dire que ces délimitations présentent encore beaucoup d'incertitude : de nouvelles découvertes mettront peut-être un jour à même de les rectifier. Dans cet état de choses, et pour ne pas surcharger inutilement la planche, j'ai cru pouvoir me dispenser de reproduire les noms latins des lieux, qui déjà y figurent en français. L'*Index generalis*, mais surtout le Dictionnaire géographique, ne laissent rien à désirer sous ce rapport.

En terminant cet avant-propos, je crois devoir nommer ici quelques personnes qui ont bien voulu me prêter leur concours d'une façon toute spéciale, soit pour une partie seulement, soit pour l'ensemble de ce travail. Je citerai à ce titre MM. Charles Ribaut et F. Z. Collombet, qui m'ont aidé dans la révision des textes; M. Gauthier, archiviste du département du Rhône, qui a fait pour moi les recherches les plus actives dans son dépôt, et dont les communications m'ont été bien précieuses; MM. Houzé et Ragut, auxquels je dois la restitution de beaucoup de noms de lieux; M. Delisle, qui a rédigé une partie de la table; enfin M. Jules Desnoyers, chargé par le Comité de surveiller la publication, et qui l'a fait avec un zèle et un dévouement extrêmes, dont je lui suis très-reconnaissant, car ils ont contribué à améliorer considérablement mon livre.

<sup>1</sup> On peut y joindre aussi celui du diocèse de Bourg, qui a eu une existence éphémère au <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècle.

# INTRODUCTION.



Nous n'avons pas eu la prétention d'entreprendre, avec des données moins complètes et moins de science, un travail semblable à celui que M. Guérard a placé en tête des cartulaires publiés par lui. Nous laissons à cet érudit le soin de relever, dans les documents mis ici en lumière, les faits qui peuvent servir à compléter ses intéressantes recherches sur l'état des personnes et des terres au moyen âge<sup>1</sup>. Nous ne nous attachons qu'à ce que ces documents peuvent offrir de particulier pour l'histoire de la géographie locale. Toutefois, pour donner plus de clarté à notre travail, nous croyons devoir le compléter à l'aide des renseignements que nous avons recueillis à d'autres sources; mais nous le ferons aussi brièvement que possible, nous réservant de traiter le sujet avec tous ses développements dans un livre spécial.

## § 1<sup>er</sup>. ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

Il y a quelques années, nous publiâmes dans le Recueil de la société des Antiquaires de France<sup>2</sup> un travail assez étendu, intitulé : *Mémoire sur les origines du Lyonnais*<sup>3</sup>. Dans ce travail,

<sup>1</sup> Nous avons relevé soigneusement, dans l'*Index generalis*, tous les mots qui peuvent servir à ces recherches.

<sup>2</sup> Tome XVIII.

<sup>3</sup> Ce travail a été publié aussi en un volume in-8° (1846).

auquel nous renvoyons le lecteur qui désirerait de longs développements sur ce sujet, nous démontrâmes, à l'aide des monuments, que le véritable nom du peuple gaulois sur le territoire duquel fut bâti Lyon était *Segusiavi* et non *Segusiani*, comme on l'avait toujours écrit jusqu'ici. Depuis la publication de ce mémoire, notre opinion, qui avait d'abord été reçue avec méfiance ou rejetée comme paradoxale, a été corroborée par de nouvelles découvertes<sup>1</sup>, et enfin admise par tous les hommes sérieux. C'est aujourd'hui un fait acquis sur lequel il est inutile de revenir. Il n'en est pas de même de la question des limites. Celles que nous avons assignées aux Ségusiaves ont été contestées sur quelques points : c'est donc une question à traiter de nouveau; nous allons le faire sommairement, mais cependant avec assez de développement pour résoudre complètement, s'il est possible, cette question importante, base de notre travail.

Un fait incontestable, c'est que la colonie romaine de Lyon fut établie sur le territoire des Ségusiaves. Pline<sup>2</sup> et Strabon<sup>3</sup> sont d'accord sur ce point. Ptolémée semble placer, il est vrai, Lyon chez les Éduens<sup>4</sup>, mais c'est une erreur évidente, qui provient de ce que cette ville était, au temps de cet auteur, non pas la capitale des Ségusiaves, mais celle de la province entière dont Autun faisait alors partie, c'est-à-dire la métropole de la Gaule lyonnaise, comme il la désigne lui-même<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Voir le livre publié par M. l'abbé Roux sous le titre : « Recherches sur le *Forum Segusiavorum* et l'origine gallo-romaine de la ville de Feurs. » Lyon, 1851, in-8°.

<sup>2</sup> « *Secusiabbi liberi, in quorum agro colonia Lugdunum.* » (Pline, *Hist. nat.* lib. IV, cap. xxxii.)

<sup>3</sup> « *Λούγοννου πόλιν τῶν [Σ]εγγοσια-  
ῶν.* » (Strab. *Geogr.* lib. IV, c. i.)

<sup>4</sup> Ptolémée, *Géogr.* l. II, c. viii, § 17. Lyon ne figure, suivant nous, dans le paragraphe des Éduens, que parce que ce paragraphe est le dernier du chapitre de la Gaule lyonnaise, qui se termine lui-même par le nom de Lyon, comme couronnement de l'œuvre.

<sup>5</sup> *Géogr.* l. II, c. viii, § 14.